



## Commune de Dossenheim sur Zinsel

### Compte rendu de la réunion de quartier

#### Rue d'Oberhof

Vendredi 02 juillet 2021



La municipalité est partie d'un constat simple : la rue d'Oberhof est jugée dangereuse par une partie des riverains, le trafic routier y est important et les vitesses excessives.

Sur invitation du Maire, une trentaine d'habitants de la rue d'Oberhof s'était donné rendez-vous à la salle de la Zinsel pour prendre connaissance du rapport de la Centre d'Equipement et d'Intervention (CEI, ex DDE) de Bouxwiller commandé par la municipalité.

En préambule, le Maire a tenu à rappeler que la Commune n'est pas une « faiseuse de miracles » et qu'il faut prendre en compte l'aspect « mise en sécurité » en regard aux dépenses pouvant être engagées dans ce type de réalisation. Un juste équilibre devant être trouvé.

Ce fût ainsi l'occasion de découvrir les 5 possibilités d'aménagement retenues par la CEI (les unes étant potentiellement cumulables avec les autres) :

1. Plateau routier
2. Double écluse
3. Radar pédagogique
4. Modification du stationnement et des aménagements paysagers
5. Feu rouge pédagogique

Après un exposé des différentes alternatives avec leur lot d'avantages et d'inconvénients, les riverains ont voté à la majorité pour la réalisation de deux « doubles écluses » (à l'entrée du village et peu avant le garage Fiat) et d'un feu rouge pédagogique (approximativement au centre de la rue d'Oberhof). Ces aménagements ont pour but d'une part de faire ralentir les véhicules qui devront emprunter la double écluse, et d'autre part

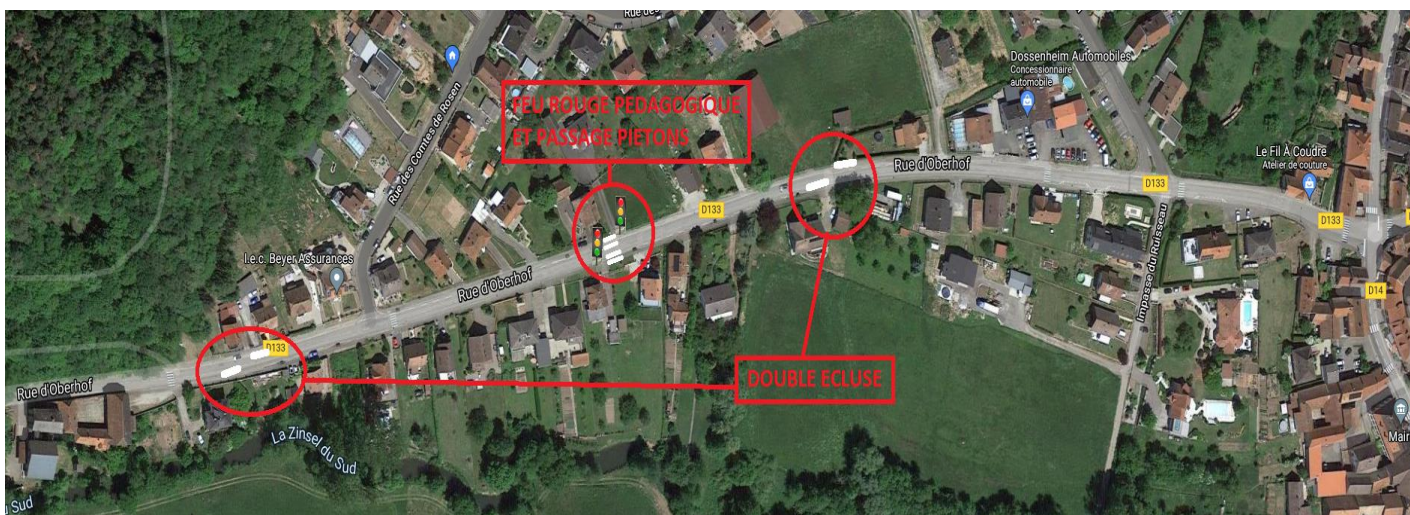
de récompenser le civisme des conducteurs qui verront le feu rouge passer au vert en cas de respect de la limitation de vitesse (50 km/h).

Les dépenses estimées à 35 000 € pourront être supportées par la Commune. Des demandes de devis supplémentaires seront réalisées auprès d'entreprises spécialisées.

Les subventions seront sollicitées le plus rapidement possible pour un début des travaux espéré fin d'année 2021, début 2022.

L'aménagement devra quant à lui être validé par les services de la CEI.

### Exemple d'aménagement sur la rue d'Oberhof :



Des aménagements complémentaires pourront aussi être réalisés si le besoin s'en faisait ressentir (marquage du stationnement sur la chaussée par exemple).

Les pots de fleurs actuellement en place seront progressivement retirés afin de ne pas encourager les conducteurs à enfreindre plus encore le code de la route (vitesse excessive, dépassements dangereux, non-respect des passages piétons...).

En complément de ce dispositif, le Maire a rappelé que l'interdiction de circulation des véhicules de plus de 6 tonnes était toujours en vigueur. Les panneaux usagés seront changés. Des contacts ont été pris auprès des différentes entreprises du secteur (transporteurs routiers notamment) afin de rappeler les règles de circulation. Plusieurs entrepreneurs en ont bien pris conscience et ne circulent déjà plus dans la Commune. Des contrôles inopinés de respect de ces mesures seront diligentés en partenariat avec la gendarmerie.

Exception faite pour les Transports GUTFRIED de Neuwiller pour qui une dérogation a été donnée durant le temps les travaux (estimé à un an) de reconstruction de leur hangar.

La réunion s'est ensuite poursuivie avec un échange sur les différents projets de la municipalité (réhabilitation de la mairie, carrefour, piste cyclable, lotissement...) et un pot de l'amitié a permis d'approfondir les échanges.

La réunion s'est achevée vers 23h30.